

<https://www.snes-aude.fr/spip.php?article288>



La FSU majoritaire aux niveaux départemental, académique et national

- Elections -



Date de mise en ligne : mercredi 28 décembre 2022

Copyright © SNES-FSU 11 - Tous droits réservés

Comités sociaux d'administration (anciens comités techniques et CHSCT)

La FSU reste première au niveau national (6 sièges sur 15 au CSA ministériel) comme au niveau académique (4 sièges sur 10 au CSA académique).

En ce qui concerne l'Aude, la FSU redevient la première organisation syndicale avec 4 sièges sur 10 au CSA spécial départemental et 36,26 % des suffrages exprimés.

Commissions administratives paritaires 2nd degré

La FSU remporte 9 sièges sur 18 dans la CAPN (nationale) comme dans la CAPA (académique) qui regroupent désormais tous les personnels enseignants des collèges et des lycées, les CPE et les PSY-EN.

Commissions consultatives paritaires

Au niveau académique, la FSU reste 2e chez les AED et les AESH en doublant son nombre de voix. Elle obtient 2 sièges sur 6.

La FSU obtient également un siège chez les non-titulaires enseignants, CPE et PSY-EN.

Tous ces résultats confortent la FSU, le SNES et le syndicalisme de transformation sociale. La FSU est prête à poursuivre ses combats, auprès des collègues, dans les instances comme dans l'action !